



Premières nations, Métis and Inuit

Population : 1 008 955¹

Nombre d'écoles (M-12) : 495²

Nombre d'élèves (M-12) : ~109 400³

Nombre de programmes d'apprentissage en ligne (M-12) : 5

Nombre d'élèves en apprentissage en ligne (M-12) : ~2 200

¹ Données du recensement de 2016

² Fait référence à ceux qui déclarent un rôle nominal 2019-2020 directement à Services aux Autochtones Canada.

³ Données de 2016-2017

Gouvernance et réglementation

Au cours des quatre dernières années scolaires, Services aux Autochtones Canada (SAC) ont collaboré avec l'Assemblée des Premières Nations (APN) en réponse à la résolution no 16/2016 adoptée par le Comité des Chefs sur l'éducation (CCE), qui a demandé au gouvernement du Canada de s'engager dans un processus honorable destiné à formuler des recommandations pour réformer l'éducation des Premières Nations. Le gouvernement du Canada a répondu à la résolution en s'associant aux Premières Nations pour concevoir et mettre en œuvre un processus d'engagement inclusif visant à élaborer des recommandations pour renforcer la réussite des élèves des Premières Nations (voir : Transformation de l'éducation des Premières Nations: Mobilisation 2016-2018). Le 1 avril 2019, SAC a mis en œuvre une nouvelle politique et une approche de financement élaborées conjointement pour l'enseignement du primaire et du secondaire, afin de mieux répondre aux besoins des élèves des Premières Nations vivant dans les réserves et d'améliorer les résultats scolaires.

La nouvelle approche de financement pour l'éducation des Premières Nations de la maternelle au secondaire a remplacé les programmes désuets fondés sur les propositions et offre aux élèves des Premières Nations vivant dans les réserves des allocations de financement comparables à ce que reçoivent les élèves des écoles provinciales. Les formules seront mises à jour chaque année pour tenir compte de la croissance de la population étudiante et des considérations telles que les salaires et avantages sociaux des enseignants, l'éloignement et la taille de l'école. Conformément à la proposition de politique approuvée par l'Assemblée des Premières Nations, en plus de ce financement de base, le SAC offrira également des améliorations de financement qui répondent aux besoins particuliers des élèves des Premières Nations. Ce financement supplémentaire comprend un investissement annuel de 1 500 \$ par élève pour appuyer les programmes linguistiques et culturels des Premières Nations. Il comprend aussi de nouvelles ressources pour appuyer la maternelle à temps plein dans les écoles des Premières Nations pour les enfants de 4 et 5 ans, peu importe la façon dont la maternelle est offerte dans le système d'éducation provincial respectif. Finalement, il comprend des dispositions de financement plus prévisible de l'éducation spéciale et moins centré sur la présentation de demandes, au-delà des niveaux de financement comparables dans les systèmes d'éducation provinciaux. De plus, SAC travaillent en partenariat avec les Premières Nations pour élaborer des ententes régionales, locales ou fondées sur les traités qui répondent aux objectifs et aux priorités en matière d'éducation fixés

par les Premières Nations. Ceux-ci seront élaborés conjointement au niveau régional par le biais de tables de discussion afin de refléter les besoins et les priorités des Premières Nations.

Il convient de noter que le ministère, anciennement appelé AANC, est maintenant divisé en deux : le ministère des Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC) et le ministère des Services aux Autochtones Canada (SAC). Le SAC héberge maintenant les services clés des Premières Nations tels que les opérations régionales, Réforme des services à l'enfance et à la famille, Politique stratégique et partenariats, Direction de la santé des Premières Nations et des Inuit, Terres et développement économique, Éducation ainsi que Développement social, Programmes et Partenariats. Cette structure est conçue pour positionner les programmes et services afin de collaborer, développer et fournir des approches holistiques aux services sociaux, de santé et d'infrastructure aux partenaires autochtones de manière plus efficace. Les deux ministères continuent d'être responsables du respect des obligations et des engagements juridiques du gouvernement du Canada envers les populations indigènes (Premières Nations, Métis et Inuit) et de s'acquitter des responsabilités constitutionnelles du gouvernement fédéral dans le Nord.

Programmes d'apprentissage en ligne (M-12)

Les écoles administrées par les Premières Nations soumettent des données aux SAC afin que leur financement reflète le contexte local avec des indicateurs tels que :

- l'éducation à distance;
- l'éducation à domicile (en ligne); et
- l'éducation virtuelle (Internet).

Cependant, dans le cadre de la transformation de l'éducation des Premières Nations et afin de refléter le principe du contrôle des Premières Nations sur l'éducation des Premières Nations, SAC respectent le fait que le partage des données est une décision des Premières Nations et, par conséquent, n'a pas fourni de données au niveau des programmes pour l'année scolaire 2019-2020.

Au moins quatre programmes d'enseignement à distance ou en ligne de la maternelle à la 12e année sont désignés comme programmes destinés aux Premières Nations, aux Métis et/ou aux Inuit ont été identifiées dans le cadre de l'Enquête sur les programmes individuels comme fonctionnant au cours pour l'année scolaire 2019-2020; *Keewaytinook Internet High School*, *Wahsa Distance Education (Ontario)*, *Wapaskwa Virtual Collegiate (Manitoba)* et *Scyber E-learning Community (Alberta)*. On estime que ces programmes ont un nombre d'inscriptions combiné d'environ 2 200 élèves.

Programmes d'apprentissage mixte ou hybride (M-12)

Pour des fins de financement, SAC conservent des indicateurs liés à l'apprentissage mixte ou hybride :

- l'enseignement en classe et à distance; et

- l'enseignement en classe et virtuel (Internet).

Cependant, comme SAC ne fournissent plus de données sur ces indicateurs, AANC nous a communiqué les données les plus récentes au cours de l'année scolaire 2016-2017. Soit 201 élèves inscrits à des cours mixtes (enseignement en classe et à distance) et 331 élèves inscrits à des cours mixtes (enseignement en classe et virtuel [Internet]), ou à ce titre, il y avait un total de 532 élèves engagés dans l'apprentissage mixte ou hybride.

Transition d'urgence à l'enseignement à distance

Bien que de nombreuses écoles aient simplement suivi les mandats et les lignes directrices de la juridiction dans laquelle l'école est située, SAC a prodigué et appuyé un contrôle des Premières Nations sur l'éducation des Premières Nations et, à ce titre, les communautés des Premières Nations ont fait leurs propres choix concernant leurs protocoles, leurs méthodes de prestation et la réouverture de l'école au cours de cette transition à l'apprentissage à distance.

Additionnellement, le gouvernement fédéral, via l'Agence de la santé publique du Canada a publié des lignes directrices générales pour toutes les écoles de la maternelle à la 12e année.